

**BORCHGRAVE D'ALTENA (de)** (Comte) (Paul), Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, chef de Cabinet de S. M. le roi Léopold II (Longchamps, 22.7.1827 — Bruxelles, 24.5.1901). Fils de Michel Ferdinand et de Smit, Coralie.

Après de brillantes études de droit, le comte Paul de Borchgrave d'Altena entra dans la carrière diplomatique le 14 juillet 1849.

Il fut d'abord attaché de Légation à Paris (25 août 1849), puis secrétaire de Légation de 2<sup>e</sup> classe à Vienne (31 janvier 1852), secrétaire de Légation de 1<sup>re</sup> classe dans le même poste (1 juillet 1855), secrétaire de Légation de 1<sup>re</sup> classe à St Pétersbourg (24 septembre 1855), puis ministre résident à Rio de Janeiro (20 août 1858).

En 1864, Rogier, ministre des Affaires Étrangères à l'époque, demanda au Roi l'autorisation de rappeler le diplomate pour le charger de la Direction du Cabinet des Affaires Étrangères (30 septembre 1864). Les notes de service les plus élogieuses accompagnaient le jeune ministre : « Esprit clair et pondéré... » Difficile de trouver un agent plus capable, » plus intelligent et plus dévoué... etc. ». C'est ce qui explique sa carrière quelque peu fulgurante : Ministre Résident à 31 ans, il se voyait à 37 ans chargé de la Direction du Cabinet des Affaires Étrangères ! C'est ce qui justifie aussi sa mise en congé illimité le 6 janvier 1866 et sa nomination aux fonctions de Secrétaire du Roi.

Dès lors, le comte de Borchgrave fut intimement mêlé au travail, aux préoccupations et intentions de Sa Majesté. Ses liens avec la Cour allèrent en se reserrant lorsque sa femme, la comtesse Ysabel d'Oultremont devint dame d'Honneur de S. M. la reine Marie-Henriette. C'est chez son beau frère, le comte John d'Oultremont, futur Grand Maréchal de la Cour, que se tinrent nombre de ces réunions très confidentielles durant lesquelles le Roi exposait ses vues et désirs au sujet du Congo. L'hôtel du comte d'Oultremont était sis rue Bréderode, derrière le Palais et Léopold II avait pris l'habitude d'y convier Strauch, Stanley, et tous ceux qui ne devaient pas être vus entrant au Palais. Lui-même n'avait qu'à traverser son jardin, pour sortir par le Corps de Garde de la rue Bréderode et pénétrer dans l'hôtel du comte John.

Le Roi écrivait aussi souvent à son secrétaire, lequel pouvait rien qu'à l'en-tête sur laquelle tombaient d'abord ses yeux, deviner l'humeur de son royal correspondant. Il y lisait alternativement « Mon cher comte »... « Mon cher Borchgrave »... ou « My dear Gravino », cette dernière expression caractérisant les jours où le baromètre était au beau fixe !

Cette correspondance privée fut en grande partie enlevée durant l'occupation (1940-1944). Mais des documents subsistent, indiquant que le comte de Borchgrave prit une part très active à l'élaboration des traités entre l'É.I.C. et les différentes puissances. Ses avis sur les

dangers de certaines clauses — notamment dans le traité avec la France — se trouvent en partie repris dans la correspondance du Roi avec Strauch (Correspondance avec J. Ferry, Président du Conseil et Ministre des Affaires Étrangères).

Le Roi tenait en très grande estime son secrétaire, cet homme de petite taille, au regard très profond et qu'il voyait toujours à cheval sur les principes, et de la plus stricte loyauté. C'est lui-même qui le proposa lors de la constitution de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo en qualité d'administrateur. Sa Majesté écrivait le 17 juillet 1889 à Bernaert : « Si on juge pouvoir en prendre une » quatrième (personne de ma maison), le choix » du comte de Borchgrave serait excellent et » me ferait plaisir ». Ce vœu fut naturellement exaucé.

Le comte de Borchgrave demeura attaché

à la personne royale jusqu'à sa mort, soit pendant trente-cinq ans et c'est pour lui que fut créé le titre de Chef de Cabinet. Il fut aussi l'une des trois personnalités aux funérailles de qui Sa Majesté assista en personne.

A cette occasion, la carrière du diplomate et du secrétaire royal fut naturellement passée en revue par la presse et diversement appréciée. Qu'il put être appelé « l'âme damnée du Roi » n'est sans doute qu'une preuve de son dévouement absolu à celui qu'il servait et un hommage involontaire à son indiscutable intervention dans les négociations qui devaient aboutir à la constitution de l'État Indépendant du Congo.

11 juin 1953.  
M.-L. Cornéliau.

*Mouvement géographique*, 1889, 61 b. — H. M. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, Paris, 1890, t. I, p. 43. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 17. — Liebrecht, *Léopold II, fondateur d'empire*, Bruxelles, 1932, p. 329. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, pp. 116, 160, 245, 372, 434, 448. — Ed. Van der Smissen, *Léopold II et Bernaert*, 2 vol. Brux., 1942, t. I, p. 422. — H. M. Stanley, *Cinq années au Congo*, Brux., pp. 662, 663.